

Réf: Dossier N° 098098

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORY HOME BUILDING »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, Lot 244, Ilot

N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY HOME BUILDING »

Objet : Architecture - construction -rénovation -designs ;
Lotissement- topographie - aménagement ; Reprofilages -
voiries - route - divers ; Génie civil & rural - fourniture divers ;
Matériels & matériaux de construction ; Conseils - formation -
commerce général ; Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, Lot 244, Ilot

N/A

Dirigeant(s) : M KOUIDA BONIFACE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02250 du 21/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17249/GTCA/RC/2022 du 21/04/2022

